



VILLE DE LEVALLOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

Caisse des Écoles

DÉLIBÉRATION N° 6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SÉANCE DU 6 FEVRIER 2024 ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

OBJET : Participation des la Caisse des Écoles aux classes de Découvertes

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	13
Nombre de Membres présents à la séance	10

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de Levallois-Perret, dûment convoqué le quinze janvier, s'est réuni le six février deux mille vingt-quatre sous la présidence de Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Adjointe au Maire, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

Étaient présents :

Madame Marie COMBELLE, Madame Valérie FOURNIER, Monsieur Yvon LEVECQ, Madame Mélissa VARCHOSAZ, représentant le Conseil Municipal

Monsieur Pierre CHASSAT, Madame Julie EBMEYER, Monsieur Frédéric DUPONT, Madame Mélanie ROLLAND, administrateurs

Madame Anne SARLOTTE, Directrice d'école primaire, représentant Madame Jeanne BARRAU, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Lesquels formant la majorité des membres pouvant délibérer valablement, conformément au chapitre 3 des statuts.

Étaient Représentés : Madame Martine ROUCHON par Madame Mélissa VARCHOSAZ

Accusé de réception en préfecture 092-269200770-20240206-6-DE Date de télétransmission : 08/02/2024 Date de réception préfecture : 08/02/2024
--

PARTICIPATION DE LA CAISSE DES ÉCOLES AUX CLASSES DE DECOUVERTES

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles, réuni en séance le 6 février 2024,

CONSIDÉRANT que la ville de Levallois organise des séjours de classes de découvertes au cours de l'année scolaire 2023/2024,

CONSIDÉRANT que le montant de la participation familiale est une charge supplémentaire pour certaines familles rencontrant des difficultés financières,

DÉCIDE

Article 1^{er} : De prendre en charge une partie des frais de séjour pour les familles ci-après :

- Séjour « Sciences de la terre à l'assiette » du 23 au 31 mai 2024 :
Madame MEITE Fatoumata – CHU -154 rue Aristide Briand – Levallois, pour l'enfant MEITE Moussa – 36 €
- Séjour « Voile et milieu marin » du 23 au 31 mai 2024 :
Monsieur FANE Yacouba et Madame KOURANE Roberta – CHU -154 rue Aristide Briand – Levallois, pour l'enfant FANE Soungalo – 28 €
- Séjour « Voile et milieu marin » du 4 au 10 juin 2024 :
Monsieur CISSE Sirikj et Madame SANGARE Fatoumata – CHU -154 rue Aristide Briand – Levallois, pour l'enfant CSSE Hawa – 28 €
- Séjour « Voile et milieu marin » du 4 au 10 juin 2024 :
Monsieur SYLLA Lanzeni et Madame KONE Nocha – CHU -154 rue Aristide Briand – Levallois, pour l'enfant SYLLA Issouf – 36 €

Article 2 : D'annuler la participation de la Caisse des Écoles en cas de désistement de la famille.

Article 3 : De prélever le montant de la dépense sur le budget de la Caisse des Écoles.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus,
Et ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,



Laurence BOURDET-MATHIS

Adjointe au Maire
déléguée aux associations
Vice-Présidente de la Caisse des Écoles

<small>CAUSE de la Région en préfecture 092-269200770-20240206-6-DE Date de dépôt en préfecture : 08/02/2024 Date de réception préfecture : 08/02/2024</small>
--